

Colloque
12-13 déc. 2024

GLOZEL

DANS L'HISTOIRE
DE L'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE :

sources, questionnements et perspectives

PROGRAMME ET
RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS



GLOZEL

DANS L'HISTOIRE
DE L'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE :

sources, questionnements et perspectives

COLLOQUE
12-13 DÉCEMBRE 2024

PROGRAMME ET
RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

Couverture : de gauche à droite, l'abbé Favret, Robert Forrer, Joseph Hamal-Nandrin, le docteur Antonin Morlet, Dorothy Garrod et Pedro Bosch Gimpera examinant une brique (1927).

Verso : Fouille au Champ des Morts (1927).

Photographies : [photographie de presse] / Agence Meurisse © Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Courriers : © SRA / Société d'émulation du Bourbonnais.

PÔLE UNIVERSITAIRE DE VICHY

UNE HISTOIRE DE L'ARCHÉOLOGIE

L'année 2024 marque le centenaire de la découverte de Glozel (Ferrières-sur-Sichon, Allier) qui a ouvert l'un des épisodes les plus retentissants de l'histoire de l'archéologie française.

Si le dossier archéologique a été récemment repris et enrichi¹, soldant une controverse déjà ancienne, l'histoire des événements qui ont conduit à son émergence reste encore à écrire.

Pour questionner ces différentes réalités, la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité organiser un colloque sur ce thème, en partenariat avec les Archives nationales, l'université de Clermont-Auvergne et la Société d'émulation du Bourbonnais.

Les communications proposées, couvrant un vaste champ disciplinaire, permettent de mobiliser des sources inédites et d'aborder les dimensions intellectuelle, sociale et politique de l'affaire. Car, retracer l'histoire des événements qui se sont joués sur le site entre 1924 et 1932 suppose d'explorer un noyau extraordinairement dense, de plonger dans un problème qui surimpose l'histoire d'une discipline – l'archéologie préhistorique – à celle des institutions diversement chargées d'encadrer sa pratique. Il faut pour cela réinterroger la vitalité des débats enfouis, faire resurgir la puissance des questionnements, la violence des discussions, l'addition des perplexités : en somme, reprendre de l'intérieur le fil des arguments et des revendications autour desquels se sont progressivement noués affrontements et compromis. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir d'histoire de Glozel sans effort prioritaire de compréhension du contexte dans lequel l'affaire a cristallisé.

Depuis près de vingt ans, des chercheurs issus d'horizons divers se sont donné les moyens de dépasser les écueils d'une historiographie immédiate trop préoccupée par l'agencement narratif des faits, pour tenter de « défataliser » l'histoire de Glozel. Dans le cadre de ce colloque, une vingtaine d'intervenants issus d'horizons divers (archéologie, histoire, sociologie, anthropologie, etc.) chercheront à amplifier cette dynamique, en remontant le fil des causes et des conséquences pour inscrire l'épisode dans un processus long, intimement lié au développement de la science archéologique.

Au-delà d'une simple commémoration, ce centenaire marque donc un tournant épistémologique majeur dans la recherche historique sur Glozel.

1. J. Guilaine, D. Miallier (dir.), *Glozel. Résultats des recherches effectuées entre 1983 et 1990 à la demande du ministère de la Culture*, collection Terra Mater, n°4, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2023, 320 p.

LES SOURCES DE GLOZEL : COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES

08 h 30 - 09 h 00 > Mots d'accueil

09 h 00 - 09 h 15 > Introduction (ORGANISATEURS)

09 h 15 - 09 h 40

> Glozel et la Société d'Émulation du Bourbonnais : acteurs sédentaires, acteurs de terrain et production d'archives

> PAULINE PÉLISSIER, p. 8

09 h 40 - 10 h 05

> L'affaire Glozel au regard des archives conservées au musée d'Archéologie nationale : un état des sources

> CORINNE JOUYS BARBELIN et SOLINE MORINIÈRE, p. 9

10 h 05 - 10 h 30

> La constitution de dossiers « Affaire Glozel », à charge (des amateurs) ou à décharge (des experts)? Le cas des archives personnelles d'Henri Breuil et Denis Peyrony

> YANN POTIN, p. 10

10 h 30 - 10 h 45 > Pause

10 h 45 - 11 h 10

> Le fonds Glozel du musée d'Épernay ou comment un fonds documentaire « raconte » un célèbre épisode des sciences humaines

> LAURE MÉNÉTRIER et CLAIRE BONNEFOI, p. 11

11 h 10 - 11 h 35

> De la controverse archéologique à l'affaire judiciaire : le fonds Audollent du Service régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes

> RAPHAËL ANGEVIN, JULIE CHARMOILLAUD, FLORIAN COUDERC, MARION DACKO et ÉLISABETH LACOSTE, p. 12-13

11 h 35 - 12 h 00

> L'avocat et le témoin : le point de vue et les ressources des fonds Maurice Garçon et Benoit Clément aux Archives nationales

> YANN POTIN et JEAN-PAUL DEMOULE, p. 13

12 h 00 - 12 h 30 > Table ronde (MODÉRATEUR : JEAN-MARIE LINSOLAS)

GLOZEL ET LA PRÉHISTOIRE

CONSTRUCTION(S) INTELLECTUELLE(S) ET INSTITUTIONNELLE(S)

14h00-14h15 > Introduction (ORGANISATEURS)

14h15-14h40

> Une autre Préhistoire ? Celtomanie et ésotérisme chrétien en Montagne bourbonnaise une génération avant Glozel

> RAPHAËL ANGEVIN, p. 14-15

14h40-15h05

> Glozel ou le trompe-l'œil d'une nouvelle résolution du hiatus entre Paléolithique et Néolithique

> FRANÇOIS BON, p. 15

15h05-15h30

> L'archéologie néolithique à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : entre construction scientifique, historique et politique

> CHRISTOPHE GILABERT, p. 16

15h30-15h55

> Le « Mirage oriental » de Salomon Reinach et la question primordiale de l'origine de la civilisation européenne

> KARIM GERNIGON, p. 17

15h55-16h10 > Pause

16h10-16h35

> De Cnossos à Glozel : horizons égéens de « l'affaire »

> JULIEN ZURBACH, p. 18

16h35-17h00

> Genèse et apories de la Préhistoire récente au Proche-Orient

> CATHERINE BRENIQUET, p. 19

17h00-17h30 > Table ronde (MODÉRATEUR : NOËL COYE)

17h30-18h15

> Présentation de l'ouvrage 1941. *Genèse et développement d'une loi sur l'archéologie*

> p. 20

GLOZEL AU RÉVÉLATEUR DE L'HISTOIRE SOCIALE

SOCIOLOGIE(S), TRAJECTOIRE(S) HISTORIQUE(S) ET IMAGINAIRE(S) COLLECTIF(S) DANS LES ANNÉES 1920

08h30-08h45 > Introduction (ORGANISATEURS)

08h45-09h10

> Consacrés et soupçonnés : sociabilités et expériences partagées des préhistoriens catholiques dans le contexte des années 1920

> FANNY DEFRANCE-JUBLOT, p. 21

09h10-09h35

> L'affaire Glozel et Claude Schaeffer ou comment une polémique française entraîna un protohistorien en Orient...

> LORAINE MARCHEIX et LIONEL MARTI, p. 22

09h35-10h00

> « Fichus, les Phéniciens ! » : Glozel et le repoussoir oriental

> DANIEL SHERMAN, p. 23

10h00-10h25

> Emprunts de l'archéologie au droit, empreinte de l'archéologie dans le droit

> VINCENT NÉGRI et NATHAN SCHLANGER, p. 24

10h25-10h35 > Pause

10h35-11h00

> Glozel dans l'invention identitaire du Bourbonnais

> ANTOINE PAILLET, p. 25

11h00-11h25

> Voir Glozel et y croire : une « visite archéologique » peut-elle être un rite de passage ?

> DAMIEN KARBOVNIK, p. 26

11h25-11h50

> Glozel dans les années 2020 : pour une approche ethnographique et politique du discours dans la (re)construction d'un trésor rural

> FÉLIX DANOS, p. 27

11h50-12h30 > Table ronde conclusive (MODÉRATEUR : JEAN-CLAUDE MAIRAL)

GLOZEL ET LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU BOURBONNAIS : ACTEURS SÉDENTAIRES, ACTEURS DE TERRAIN ET PRODUCTION D'ARCHIVES

La Société d'Émulation du département de l'Allier : Sciences, Arts et Belles-Lettres (SEB), fondée à Moulins-sur-Allier en 1845, revêt une importance conséquente pour l'émergence de la science archéologique dans le département de l'Allier. Pour autant, l'archéologie préhistorique, bien que présente dès le dernier tiers du XIX^e siècle dans ses travaux, reste largement sous-représentée avant les découvertes de Glozel. Les membres de la SEB vont prendre une part active dans les événements glozéliens dès 1924 et la première notification d'Adrienne Picandet, donnant ainsi lieu à la production d'une importante masse d'archives. Les fonds conservés correspondent à une typologie documentaire variée, allant de la coupure de presse au relevé d'inscription sur calque. Les dossiers cotés 36J8 et 36J9 sont centraux pour saisir la place de la SEB dans la querelle. Ils se composent de nombreuses correspondances qui permettent d'éclairer l'investissement d'archéologues amateurs et de savants professionnels dès les premiers temps des fouilles.

Il est question d'une trentaine d'acteurs, certains s'illustrant sur le terrain, d'autres exerçant de façon plus sédentaire. Plus encore, cet ensemble documentaire permet de rendre compte de la manière dont se sont structurés les premiers débats, à travers la mobilisation de différents réseaux par les acteurs locaux. Les archéologues sont saisis en premier, à l'instar de Louis Capitan, déjà venu en Montagne bourbonnaise en juin 1924, qui visite le site en juin 1925 accompagné par Benoît Clément. Puis, rapidement, les membres de la Société se tournent vers les linguistes, les philologues et les épigraphistes, en particulier à partir de février 1925, lorsqu'est découverte la première brique porteuse d'inscriptions. Les fonds de la SEB offrent des clés de compréhension concernant de l'organisation locale du travail scientifique. À ce titre, le rôle de Benoît Clément puis celui d'Antonin Morlet se révèlent particulièrement éclairants. L'analyse détaillée de leur parcours permet aussi, dans une perspective plus large, d'appréhender la matérialité du travail scientifique et des pratiques savantes, notamment à travers la circulation du matériel d'étude, qu'il s'agisse d'objets archéologiques ou de documents iconographiques, adressés par les membres.

PAULINE PÉLISSIER

Université Le Havre-Normandie, UMR 6266 – IDEES

« L'AFFAIRE GLOZEL » AU REGARD DES ARCHIVES CONSERVÉES AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE : UN ÉTAT DES SOURCES

Depuis sa création en 1862, le Musée gallo-romain, devenu musée des Antiquités nationales et aujourd'hui musée d'Archéologie nationale, n'a eu de cesse d'entretenir des relations privilégiées avec le monde savant et érudit, de collecter et d'accueillir manuscrits, publications, photographies, dessins et peintures, venus du territoire national et de l'étranger. Archives et publications accompagnent les « archives du sol », sans que les objets découverts rejoignent nécessairement les collections muséales. L'objectif est de réunir une documentation la plus exhaustive possible sur la connaissance archéologique et de consacrer l'institution comme un centre de recherche, acteur majeur de l'archéologie. Ce sont plus de 2 km de documents dont 800 ml d'archives qui à ce jour illustrent l'histoire de la discipline, ses découvertes et ses « affaires ».

L'affaire de Glozel est abondamment représentée. Le fait que l'un des « glozéliens » les plus éminents, Salomon Reinach, ait été directeur de l'établissement entre 1902 et 1932, n'est probablement pas étranger à cette profusion. Nous retrouvons une correspondance avec plus de 30 scripteurs, parmi lesquels le fouilleur, Antonin Morlet, mais aussi Auguste Audollent, Joseph de Baye, Léon Coutil ou Albert Grenier ; une revue de presse précise et des tirés à part en nombre des écrits de Morlet dans le fonds d'archives de Dorothy Garrod ; sans parler du texte manuscrit de Salomon Reinach pour sa conférence de mars 1930. La préparation de ce colloque international est l'occasion pour le musée d'Archéologie nationale de dresser un état des sources le plus complet possible et de le diffuser auprès de la communauté scientifique. C'est également une opportunité pour lui de tenter de mesurer les dynamiques autour des modes d'expression du savoir scientifique portées par les uns ou les autres acteurs de « l'affaire Glozel ».

CORINNE JOUYS BARBELIN

Musée d'Archéologie nationale, CTHS – Section SHPSTAI

SOLINE MORINIÈRE

Musée d'Archéologie nationale, UR 538 – Centre de recherches en histoire de l'art

LA CONSTITUTION DE DOSSIERS « AFFAIRE GLOZEL » À CHARGE (DES AMATEURS) OU À DÉCHARGE (DES EXPERTS) ? LE CAS DES ARCHIVES PERSONNELLES D'HENRI BREUIL ET DENIS PEYRONY

« L'affaire » Glozel l'est en effet à plus d'un titre. C'est un évènement savant, idéologique mais aussi documentaire, avant d'être judiciaire. Et tout d'abord, dans la mesure où elle semble avoir provoqué la constitution systématique de « dossiers » ad hoc au sein des papiers personnels des différents protagonistes de cette « logomachie » singulière.

Tout se passe comme si acteurs et témoins, qu'ils soient amateurs ou experts, avaient accumulé et mis de côté, durant le long septennat de « l'affaire », des documents, à charge ou à décharge. Aux correspondances échangées, épousant très vite la formation des « camps » en présence, se mêlent ainsi de copieuses coupures de presse, diverses publications antagonistes, mais aussi des photographies et cartes postales illustrant l'objet du désir ou du déni. Plus rares sont les récits de justification a posteriori comme celui de l'abbé Henri Breuil, qui crut bon, au soir de sa vie, de consacrer un chapitre de ses mémoires autobiographiques inédites à « l'Affaire Glozel ».

Manquent à l'appel en revanche, parmi des liasses qui prennent les atours de dossiers d'instruction, des documents émanant du terrain lui-même. Les traces de l'observation *in situ*, pour les témoins comme pour les acteurs, font largement défaut. De sorte que Glozel semble d'abord reposer sur un amoncellement de discours contradictoires, et non sur des relevés ou des observations concrètes.

À partir des cas contrastés d'Henri Breuil et Denis Peyrony, dont les archives concernant Glozel sont conservées à la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle à Paris et au Musée national de Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac, le propos vise à cerner l'intermittence des doutes et la pesanteur des certitudes. Dans une chronologie parallèle, à deux échelons d'une institution archéologique largement balbutiante, Breuil et Peyrony, sans concertation, ont forgé leur version respective d'une affaire pour laquelle leurs positions successives ont pu paraître parfois contradictoires.

YANN POTIN

Archives de France, université Paris-Nord, UMR 8177 – LAP

LE FONDS GLOZEL DU MUSÉE D'ÉPERNAY OU COMMENT UN FONDS DOCUMENTAIRE « RACONTE » UN CÉLÈBRE ÉPISODE DES SCIENCES HUMAINES

En 1927, Pierre Marcel Favret, aumônier de l'hôpital d'Épernay et grand connaisseur de l'archéologie de la Marne, est nommé membre de la commission internationale constituée par l'Institut International d'Anthropologie afin d'évaluer l'authenticité des fouilles archéologiques faites par la famille Fradin à Glozel, vers Vichy.

Le rapport de cette commission conteste la véracité de ces découvertes. Très mobilisé scientifiquement dans les débats liés au dossier Glozel, l'abbé Favret collecte une documentation considérable : journaux, revues scientifiques, photographies. Ces archives auxquelles s'ajoute une correspondance inédite entre Favret et d'autres scientifiques forment un fonds qui est conservé au musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale à Épernay.

Cette communication se propose de présenter ce fonds archivistique dont les pièces permettent à la fois de reconstituer les grandes étapes de l'« affaire » Glozel et d'inscrire cette dernière dans l'environnement intellectuel, académique et scientifique de l'entre-deux guerres.

Trois axes principaux constituent le fil conducteur de cette communication :

- Le positionnement scientifique de Pierre Marcel Favret et la rigueur de sa démarche scientifique ;
- La valeur ajoutée de ce fonds documentaire et la manière dont ce dernier témoigne de l'écriture d'une histoire de l'archéologie française ;
- La place de ce fonds dans la politique scientifique et culturelle du musée d'Épernay, rouvert en 2021 après 23 ans de fermeture.

**LAURE MÉNÉTRIER,
CLAIRE BONNEFOI**

Musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale d'Épernay

DE LA CONTROVERSE ARCHÉOLOGIQUE À L'AFFAIRE JUDICIAIRE : LE FONDS AUDOLLENT DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les archives scientifiques, académiques et familiales d'Auguste Audollent (1864-1943), archéologue classique et doyen de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, ont été données en 1972 aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (fonds 19 J), formant un ensemble de 25 boîtes représentant 3,45 m linéaires. Un dossier consacré à l'affaire de Glozel a toutefois été séparé de ce fonds et confié au Service régional de l'archéologie d'Auvergne au début des années 1990.

Formé de 10 boîtes d'archives, il représente 0,95 m linéaire et recouvre une typologie documentaire variée, allant de nombreuses coupures de presse, de tirés-à-part d'articles scientifiques et d'ouvrages monographiques jusqu'à des notes de terrain, des correspondances avec les principaux acteurs de la controverse et divers documents administratifs relatifs notamment à son implication dans les travaux du Comité d'Études de 1928. Nous ne savons pas dans quelles conditions ces pièces ont été extraites du fonds principal ni quelles furent les motivations de cette déduction et les raisons qui ont conduit les héritiers à confier ce lot à la DRAC d'Auvergne.

Il présente toutefois une forte cohérence, puisqu'il réunit aux archives du professeur d'université celles de son fils, avocat pénaliste, qui est également intervenu en première ligne dans l'affaire. Avocat près la cour d'appel de Paris, Dominique Audollent (1897-1972) a défendu le docteur Morlet dans le procès que ce dernier a intenté en mai 1929 contre la Société préhistorique française et le *Journal des Débats* pour diffamation. Dans ces conditions, le dossier rassemble également certaines minutes du procès, des échanges épistolaires avec son client mais aussi des notes préparatoires à l'établissement de ses plaidoiries. À cet égard, il est intéressant de constater à quel point les dossiers s'intriquent, avocats et procureurs mobilisant régulièrement les archives des archéologues comme autant de pièces à conviction.

À la lumière de cette double implication, la présente communication se propose de présenter ce fonds d'archives dont les pièces permettent à la fois de reconstituer certaines étapes de la controverse scientifique et judiciaire de Glozel et de préciser la contribution de la famille Audollent aux débats

qui ont pris corps à partir de 1926. Sous cet aspect, nous chercherons notamment à mettre en lumière l'évolution de son positionnement en regard de l'environnement intellectuel de l'entre-deux-guerres et des orientations de son réseau de sociabilité savante.

RAPHAËL ANGEVIN

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7041 – *ArScAn*

JULIE CHARMOILLAUX

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5648 – *CIHAM*

FLORIAN COUDERC

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 8215 – *Trajectoires*

MARION DACKO

Université Clermont-Auvergne, USR 3550 – Maison des sciences de l'Homme (MSH)

ÉLISABETH LACOSTE

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

L'AVOCAT ET LE TÉMOIN : LE POINT DE VUE ET LES RESSOURCES DES FONDS MAURICE GARÇON ET BENOÎT CLÉMENT AUX ARCHIVES NATIONALES

Réceptaire il y a deux décennies de l'ensemble des volumineuses archives de l'avocat Maurice Garçon, défenseur de René Dussaud dans le cadre d'un procès en diffamation l'opposant à Émile Fradin, les Archives nationales ont par ailleurs reçu en don en 2022 le « dossier Glozel » de l'un des premiers témoins et protagonistes de « l'affaire », Benoît Clément, par la générosité de son petit-fils, François Clément. Postés aux deux extrémités chronologiques de « l'affaire », entre 1924 et 1932, ces deux fonds d'archives s'articulent en partie l'un à l'autre, dans la mesure où Benoît Clément fit partie des témoins convoqués au procès par Maurice Garçon.

En suivant et en confrontant ces deux registres de temporalité, il s'agira de mesurer l'importance et les conséquences de l'expérience de « premier » témoin des découvertes de Glozel que Benoît Clément eut à assumer au cours du procès.

YANN POTIN

Archives de France, université Paris-Nord, UMR 8177 – *LAP*

JEAN-PAUL DEMOULE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut universitaire de France, INRAP, UMR 8215 – *Trajectoires*

UNE AUTRE PRÉHISTOIRE ? CELTOMANIE ET ÉSOTÉRISME CHRÉTIEN EN MONTAGNE BOURBONNAISE UNE GÉNÉRATION AVANT GLOZEL (1890-1910)

Le retentissement donné à la découverte de Glozel à partir de 1925 a souvent conduit les historiens à considérer que l'événement avait marqué la formation de l'archéologie préhistorique en Montagne bourbonnaise, accusant en cela un retard d'un demi-siècle sur d'autres territoires du département de l'Allier et du centre de la France. Sur ce point, il est surprenant que les chercheurs se soient si peu intéressés aux « précédents » de l'affaire, en d'autres termes aux débats et aux événements précurseurs qui ont rendu théoriquement possible son développement dans les années 1920. Si les thèses de Morlet s'inscrivent dans la cohérence d'écrits généraux comme ceux d'Édouard Piette, Gustave Glotz ou Salomon Reinach, elles bénéficient en outre d'un contexte local particulièrement hospitalier : une génération avant Glozel en effet, des objets épigraphiés sont déjà mis au jour dans la région, en relation avec des productions de bracelets en schiste.

Publiés par Francis Pérot en 1917 et 1918 comme des témoins du Néolithique ou de l'âge du Bronze, ils reprennent pour une large part des symboles que certains croient voir sur les chaos rocheux des Monts de la Madeleine et des Bois-Noirs. Pour quelques auteurs comme l'abbé Jean Bletterie alias *Julius Florus* (1839-v. 1915), Gabriel Gagnier (1849-1916) ou Louis Levistre (1870-v. 1940), ces inscriptions sont intimement liées en effet à un curieux mégalithisme dont la réalité suscite, au tournant des années 1900, une bruyante controverse. Considérés par la plupart des érudits comme des autels druidiques dévolus au sacrifice humain, les pierres à bassins et les monuments « gravés » de la Montagne bourbonnaise sont attribués par d'autres aux Phéniciens, peuple de marchands et de navigateurs pressenti pour avoir diffusé l'usage de l'alphabet en Méditerranée occidentale. Médiatisant largement la question, certaines personnalités locales donnent à la querelle sur les « monuments de pierre brute » un tour tout à fait singulier, préfigurant certains points de tension précisément à l'œuvre sur le terrain de Glozel.

Dans le cadre de cette contribution, nous tenterons de restituer les termes de ce débat et les lignes de fracture que recouvre l'opposition entre celtomanes et tenants d'une origine orientale du mégalithisme. Alors qu'ils s'affirment en réaction au matérialisme scientifique, ces deux courants dessinent les contours

d'une « alter-préhistoire » fantasmée dont la définition puise largement aux sources d'un ésotérisme chrétien qui trouve, sous l'impulsion de personnalités savantes comme Émile Soldi-Colbert de Beaulieu (1846-1906), un terrain d'application éminemment favorable dans le champ des études sur l'origine de l'Homme. À la fin du XIX^e siècle, ses motifs visent tout à la fois à identifier les signes cachés de la présence divine et à retranscrire la *langue sacrée* issue de la révélation primordiale, par nature universelle. Dans ce contexte particulier, qui ne peut relever d'une simple coïncidence, les découvertes de Glozel prennent une signification nouvelle qui permet de mieux saisir comment la controverse a pu émerger, à si courte distance de l'épicentre du conflit sur les *argolithes*, selon le terme consacré par Levistre en 1901.

RAPHAËL ANGEVIN

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7041 – ArScAn

GLOZEL OU LE TROMPE-L'ŒIL D'UNE NOUVELLE RÉOLUTION DU HIATUS ENTRE PALÉOLITHIQUE ET NÉOLITHIQUE

En 1903, dans l'un de ses derniers articles consacrés à un sujet dont il fut le précurseur, en l'occurrence la reconnaissance d'un étage chronologique qualifié par lui de transition entre le Paléolithique et le Néolithique, sous la forme de l'Azilien, Édouard Piette n'hésite pas à comparer les motifs relevés sur les fameux galets peints recueillis dans la couche éponyme du Mas d'Azil à un florilège d'alphabets égyptien, phénicien ou encore grec.

Bien qu'elle soit livrée dans la principale revue du champ à cette époque, à savoir *L'Anthropologie*, cette contribution tardive de celui qui est alors un chercheur chenu passa-t-elle sans doute pour une douce élucubration aux yeux de nombre de ses collègues, peu aptes à reconnaître les soi-disant liens entre les bords de l'Arize et les rives méditerranéennes, à travers les millénaires et des sociétés que tout oppose. Mais cela montre assez que, à peine une vingtaine d'années avant qu'éclate « l'affaire Glozel », le champ des interprétations sur l'arrimage des temps pléistocènes avec le devenir des civilisations postérieures étaient encore suffisamment broussailleux pour que viennent y pousser les cultures les plus étranges.

FRANÇOIS BON

Université de Toulouse Jean Jaurès, UMR 5608 – TRACES

L'ARCHÉOLOGIE NÉOLITHIQUE À LA FIN DU XIX^e ET AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE, ENTRE CONSTRUCTION ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la question du Néolithique, terminologie proposée par John Lubbock en 1865, est encore fortement liée à une vision évolutionniste de l'apparition de la « civilisation » en Europe et sur le pourtour méditerranéen. Défini presque par défaut, comme une simple suite de la préhistoire ancienne, ce nouvel âge de la pierre ne bénéficie pas de cadres chronologiques et culturels élaborés.

Il se construit, notamment en France, en écho aux travaux anglo-saxons et à partir de données le plus souvent lointaines (comme les cadres chronologiques scandinaves ou les stratigraphies proche-orientales), encore mal maîtrisées (comme les palafittes alpins) ou parfois idéalisées comme le mégalithisme atlantique. Il est essentiellement perçu comme une étape de l'évolution des cultures matérielles marquée par d'importants progrès techniques comme l'apparition de la céramique et des arts du feu en éclipsant certaines mutations socioéconomiques majeures de la période, comme l'agriculture ou l'élevage. Cette absence de cadres et d'une définition claire, malgré une documentation abondante, essentiellement liée aux contextes funéraires, favorise alors une construction duale du Néolithique. Elle se structure entre la vision identitaire d'une archéologie nationale voire régionale, exhumant l'histoire des peuples et des nations, et celle d'un diffusionnisme à l'origine orientale plus polymorphe, portant la vision d'une archéologie en quête de mutations plus globales des sociétés humaines et qui se développe au début du XX^e siècle sous l'influence de savants comme Émile Cartailhac ou Joseph Déchelette.

C'est dans ce contexte scientifique que plusieurs artefacts découverts à Glozel sont attribués à la Préhistoire récente, posant la question de la définition des cultures matérielles post-paléolithiques au début du XX^e siècle et ce au moins jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

CHRISTOPHE GILABERT

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5140 – ASM

LE « MIRAGE ORIENTAL » DE SALOMON REINACH ET LA QUESTION PRIMORDIALE DE L'ORIGINE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE

Dès la publication du premier fascicule relatant les fouilles de Glozel avec Fradin (1925), Morlet fait référence à l'article « Le Mirage oriental » publié par Salomon Reinach en 1893 dans *L'Anthropologie*. Glozel démontrerait que « la connexité des antiquités occidentales et égéennes » s'explique « par un courant de civilisation allant du nord-ouest au sud-est, de l'Europe septentrionale sur l'Europe du Sud et l'Asie Mineure ». L'objet de l'article de Reinach était effectivement de démonter les arguments en faveur de ce qu'il considérait comme une illusion, mais qui paraissait comme une évidence pour beaucoup de chercheurs l'ayant précédé, à savoir le rôle primordial et décisif de l'Orient dans la construction des sociétés européennes du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Afin de bâtir sa thèse de l'origine européenne de la civilisation, Reinach n'utilisait cependant pas les arguments et la méthodologie de l'archéologie préhistorique en cours de construction et qui cherchait alors à établir les progrès de l'humanité, mais ceux d'une archéologie classique, que l'on pourrait qualifier d'érudition avec Émile Cartailhac ou de philologie comme Lapouge. Tout entière dévouée à l'histoire des peuples, elle se fonde sur la recherche de marqueurs de civilisation documentés par les textes classiques, et dont l'érudit présume la grande ancienneté.

Déjà en décalage en 1893 avec ce que l'on commençait à connaître de la complexité des sociétés préhistoriques européennes, le « Mirage oriental » est presque totalement obsolète en 1924, lors de la mise au jour de Glozel. La projection sur les sociétés du Néolithique et de l'âge du Bronze des caractéristiques civilisationnelles observées sur les sociétés classiques n'a en rien été confirmée par les connaissances objectives établies par l'archéologie préhistorique. Bien que Reinach ait parfaitement suivi tout au long de ces trois décennies les progrès de la recherche et des connaissances, il admet pourtant comme vraisemblable l'amalgame improbable qu'est Glozel et en défend l'authenticité : la conviction que tout – écriture, art, religion, savoir – aurait été créé dès l'origine et maîtrisé par le peuple ou la race civilisateur, l'emporte chez lui sur les faits documentés par l'archéologie.

KARIM GERNIGON

Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5608 – TRACES

DE CNOSSOS À GLOZEL : HORIZONS ÉGÉENS DE L'« AFFAIRE »

Cette communication portera sur la place des développements égéens à divers moments de « l'affaire » de Glozel.

1. On définira d'abord l'état des connaissances sur les écritures syllabiques égéennes (linéaire A et B surtout) et sur l'histoire des alphabets grecs et italiens au milieu des années 1920, ce qui devrait permettre de comprendre la place des références tant aux écritures syllabiques qu'alphabétiques. Dès le début, et bien que seconde en comparaison avec la place du phénicien dans les débats, cette référence est présente, comme le montrent des références éparses à Arthur Evans, dont Antonin Morlet connaissait le livre (sans doute *Scripta Minoa* publié à partir de 1909). La prise de position d'Evans, quoique très claire, reste anecdotique. Quant aux alphabets grecs et italiens archaïques, ils sont là avant tout pour appuyer la réévaluation (à la baisse bien entendu) de la place historique de l'invention phénicienne. Il faudra évaluer le niveau d'analyse auquel sont soumises les « inscriptions » de Glozel afin de le placer dans le contexte de développement de la science épigraphique (la confusion récurrente entre syllabaire et alphabet est notable).

2. Le retour des questions glozéliennes dans les années 1960 donne une place essentielle à une autre branche des écritures méditerranéennes, les écritures ibériques, déjà mentionnées par Morlet et Reinach. Elles occupent une place paradoxale du fait de leur syllabisme partiel. Les « déchiffrements » récents semblent orientés plutôt vers un alphabet archaïque.

JULIEN ZURBACH

École normale supérieure, UMR 8546 – AOROC

GENÈSE ET APORIÉS DE LA PRÉHISTOIRE RÉCENTE AU PROCHE-ORIENT

Si les progrès du déchiffrement des écritures cunéiformes et de l'archéologie ont permis rapidement de mettre en place le cadre chrono-culturel des civilisations historiques du Proche-Orient ancien dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, force est de constater qu'il n'en a pas été de même pour la « Préhistoire récente ». Celle-ci couvre le laps de temps qui sépare la sédentarisation de l'Homme au moment du réchauffement climatique de l'Holocène, à la généralisation des cultures à céramique, vers 6500 av. n. è. À l'aube du XX^e siècle, des pionniers – allemands ou britanniques – avaient déjà ouvert la voie de l'exploration stratigraphique ou de la classification des assemblages lithiques ou céramiques, notamment en Égypte et au Levant.

La préhistoire récente est encore attachée aux travaux de l'archéologie française au Proche-Orient; elle a eu son maître à penser en la personne de Jacques de Morgan dont l'action fut à la fois éclairée d'un point de vue scientifique, empruntant à la préhistoire tout court ses méthodes et ses perspectives, et inaboutie, sur les niveaux anciens de Suse en Iran. Bien qu'il se soit mis lui-même en retrait de la scène scientifique en raison du contexte de la fouille de Suse, ses travaux furent jugés et estimés par ses pairs, en France notamment.

Certains d'entre eux prirent fait et cause pour l'authenticité de Glozel. Les enjeux de la naissance de cette préhistoire récente du Proche-Orient engagent aussi divers autres facteurs : l'absence de professionnalisation de la discipline et le contexte dans lequel les fouilles furent réalisées, des méthodes de terrain incertaines, l'absence d'une pluridisciplinarité systématique, l'existence de repères chronostratigraphiques complexes, la diversité des faciès archéologiques et l'usage de « modèles » sous-jacents parfois inadéquats. Dans le cadre de cette communication, on propose de revenir sur ces questions, dont certaines n'ont pas toujours trouvé d'issue.

CATHERINE BRENIQUET

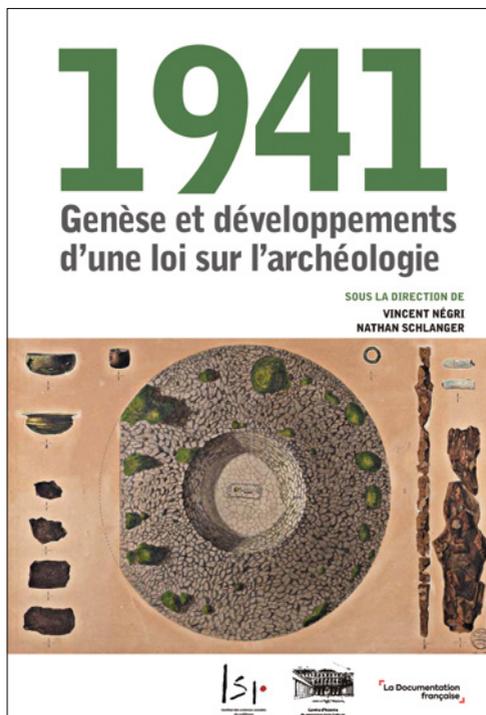
Université Clermont-Auvergne, CHEC (Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »)

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE : « 1941. GENÈSE ET DÉVELOPPEMENTS D'UNE LOI SUR L'ARCHÉOLOGIE »

La Documentation française, octobre 2024

Sous la direction de Vincent Négri et Nathan Schlanger

Cet ouvrage propose une analyse de la genèse et des évolutions du droit de l'archéologie en France. Depuis la loi du 27 septembre 1941 sur les règlements des fouilles archéologiques et jusqu'à celle du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive, nous assistons à une mise en lumière des conditions d'élaboration des législations en vigueur, dans leur contexte historique, juridique et administratif. Les auteurs retracent en six chapitres les enjeux institutionnels, patrimoniaux et sociétaux qui ont façonnés, et construisent encore, le droit de l'archéologie.



CONSACRÉS ET SOUPÇONNÉS : SOCIABILITÉS ET EXPÉRIENCES PARTAGÉES DES PRÉHISTORIENS CATHOLIQUES DANS LE CONTEXTE DES ANNÉES 1920

Contrairement aux chercheurs catholiques du siècle précédent, la génération préhistorienne et catholique du début du xx^e siècle adopte unanimement les principaux paradigmes de la préhistoire qui suscitent encore le rejet de nombreux coreligionnaires. Acceptant l'allongement de la chronologie et reconnaissant l'existence des Néandertaliens comme une population à part entière, ils regardent l'évolutionnisme comme une méthode de travail indispensable et souscrivent à une origine animale du corps humain. Consacrés dans le champ scientifique – l'abbé Breuil sur la voie du Collège de France et Dorothy Garrod sur celle de Cambridge – ils sont de plus en plus reconnus pour leur expertise scientifique et de ce fait, leur avis est sollicité au sujet du site de Glozel. Dorothy Garrod participe ainsi à la Commission internationale mise en place en 1927 pour statuer sur les découvertes.

Marqués du sceau du progressisme dans leur champ confessionnel, ces chercheurs catholiques sont conscients d'être confrontés à la double difficulté d'une sécularisation qui réduit leurs opportunités de s'exprimer sur leur foi, et la crise moderniste dans l'Église catholique qui les installe dans la figure de potentiels soupçonnés, car remettant en question les assertions dogmatiques traditionnelles sur la Genèse. Cette génération nourrit une sociabilité forte dont les traces sont conservées dans les archives. Quelles stratégies mettent-ils en place dans les années 1920 pour conserver l'intégrité de leurs exigences scientifiques et religieuses ?

FANNY DEFANCE-JUBLOT
EPHE, UMR 8582 – GSRL

L'AFFAIRE GLOZEL ET CLAUDE SCHAEFFER OU COMMENT UNE POLÉMIQUE FRANÇAISE ENTRAÎNA UN PROTOHISTORIEN EN ORIENT...

L'affaire Glozel, qui agita le milieu des préhistoriens européens pendant de nombreuses années eut aussi des conséquences inattendues dans le monde de l'archéologie orientale. En effet, bien qu'elle ne suscitât finalement que peu de débats officiels au sein des spécialistes du Proche-Orient ancien, elle impliqua tout particulièrement l'un de ses membres imminents, René Dussaud, qui se déclara très rapidement « anti-glozélien ». La controverse qui s'en suivit entraîna l'implication d'un jeune archéologue, Claude Schaeffer, spécialiste de la protohistoire alsacienne qui soutient, dès 1927, la position de René Dussaud, violemment pris à partie par les « glozéliens ». Hasard ou coïncidence, lorsqu'au printemps 1928 une tombe de la côte syrienne comportant de la céramique mycénienne fut découverte fortuitement, René Dussaud proposa à Claude Schaeffer d'aller explorer le site. C'est ainsi que le jeune protohistorien se lança dans l'aventure de la fouille du site de Ras Shamra/Ougarit, un des sites phare de la recherche proche-orientale française.

Cette communication se proposera d'analyser comment la petite histoire façonne la grande, pour comprendre comment et pourquoi un protohistorien en est arrivé à soutenir les avis d'un orientaliste qui se prononçait sur une découverte supposée « préhistorique », alors que le milieu des orientalistes ne semblait pas être très concerné par la controverse. Cette décision participa au renouveau de l'archéologie orientale française.

LORAINÉ MARCHEIX

Collège de France, UMR 7192 – PROCLAC

LIONEL MARTI

CNRS, UMR 7192 – PROCLAC

« FICHUS, LES PHÉNICIENS ! » : GLOZEL ET LE REPOUSSOIR ORIENTAL

Au moment de l'annonce des découvertes de Glozel, René Dussaud, conservateur du département des antiquités orientales du Louvre et directeur d'une des principales revues les concernant, *Syria*, vient de publier l'*editio princeps* de l'inscription d'Ahiram, fruit des fouilles récentes à Byblos, au Liban. Cette inscription est alors considérée comme la plus ancienne de la langue phénicienne et, par conséquent, comme un élément supplémentaire tendant à démontrer les origines phéniciennes de l'alphabet occidental. En réponse, les fameuses briques à inscriptions de Glozel offrent à Salomon Reinach – dont le plaidoyer contre la thèse phénicienne devient de plus en plus solitaire – une sorte de divine surprise. En venant s'appuyer sur son célèbre article intitulé « le Mirage oriental », qu'il cite régulièrement dans ses écrits, le docteur Morlet ne se contente pas d'arguments linguistiques : le portrait qu'il dresse d'une supposée tribu néolithique « glozélienne » va largement à l'encontre de l'image des Phéniciens répandue dans les textes scientifiques de l'époque. Là où les Phéniciens, notamment dans leur incarnation carthaginoise (Carthage étant à l'origine une colonie phénicienne), sont d'ordinaire présentés comme un peuple commerçant, sans culture originale, belliqueux et de mauvaise réputation, les « Glozéliens » apparaissent paisibles, autochtones et inventifs. Ce portrait-robot se construit certes sur la base de *topoi* scientifiques dont l'archéologie professionnelle va progressivement se débarrasser, notamment l'idée d'un « progrès des civilisations » et les tentatives de classement racial des peuples antiques ; pour autant, ses publications font clairement appel aux secteurs de l'opinion publique qui commencent à s'alarmer de la progression considérable de l'immigration en France dans l'entre-deux-guerres.

DANIEL SHERMAN

University of North Carolina, Department of Art and Art History

EMPRUNTS DE L'ARCHÉOLOGIE AU DROIT, EMPREINTE DE L'ARCHÉOLOGIE DANS LE DROIT

L'histoire de l'archéologie en tant que discipline scientifique, culturelle et patrimoniale a bénéficié ces dernières décennies d'un renouveau d'intérêt.

Portant sur des découvertes de terrain, des pratiques de fouilles et de documentation, ou encore sur les acteurs, les institutions et les idéologies impliqués, ces études n'ont pas suffisamment mis en avant la place parfois décisive du droit dans ces développements. Loin de n'être qu'un simple cadre abstrait (ou une contrainte à subir), la législation archéologique est aussi impliquée à plusieurs niveaux dans la production du savoir sur le passé.

Sur un versant, des pratiques archéologiques empruntent au droit un vocabulaire et des techniques, qu'il s'agisse de la notion d'inventeur, de la question de la preuve ou des faux, voire des fraudes, etc. C'est dans ces jeux d'emprunt et d'empreinte que se joue la normalisation de la discipline. D'autant que sur un autre versant, l'inscription de l'archéologie dans le droit, de même que le rôle dévolu à l'État – garant de l'exercice d'une discipline qu'il entend réguler – ont pu donner lieu à des contestations, voire des confrontations ; c'est sans nul doute un des marqueurs du développement du droit de l'archéologie, sur le temps long, et de ces à-coups.

VINCENT NÉGRI

CNRS, UMR 7220, Institut des sciences sociales du politique

NATHAN SCHLANGER

École nationale des Chartes, UMR 8215 – *Trajectoires*

GLOZEL DANS L'INVENTION IDENTITAIRE DU BOURBONNAIS

La polémique de Glozel, depuis sa découverte en 1924 dans la commune de Ferrières-sur-Sichon, en Montagne bourbonnaise, s'est concentrée sur la datation et l'authenticité du site à partir des données archéologiques. Elle a notamment nourri, dès les premières années, la controverse sur les origines de la civilisation et de l'écriture au Moyen-Orient, que Salomon Reinach, l'un des protagonistes de Glozel, avait dénoncée dès 1893 comme le « mirage oriental ». Le rapprochement des signes alphabétiques glozéliens et de l'alphabet phénicien, effectué par le docteur Morlet lui-même, a par exemple rapidement donné lieu aux traductions fantaisistes du lieutenant-colonel de Saint Hillier. Pour autant, l'historiographie de Glozel a très peu tenu compte du contexte « ethnographique » et des échos que cet orientalisme avait pu connaître dans l'érudition locale à la génération qui précède la découverte. Ainsi, ce n'est pas sans surprise que l'on découvre, autour de 1900, dans le même village de Ferrières-sur-Sichon, une violente polémique sur le passage de Phéniciens et l'existence de caractères puniques qui met aux prises le curé et l'instituteur, et dont l'écho retentit, comme ce sera le cas de Glozel, dans les sociétés savantes locales et jusqu'à l'Institut de France.

Certes, le « mythe oriental » est un phénomène général. Mais il rencontre, en Bourbonnais, un terrain particulièrement favorable en raison des spécificités de l'identité de la province. Partagé à l'époque gauloise entre Arvernes, Bituriges et Éduens, construction féodale née et disparue avec le Moyen Âge, le Bourbonnais souffre d'une carence identitaire que l'érudition romantique s'est efforcée de combler. L'orientalisme prend alors place dans un processus d'invention d'ancêtres que domine la revendication d'une tribu gauloise spécifique, celle des Boïens. À leurs côtés, Phéniciens, Égyptiens, Maures ou Sarrazins contribuent à une ethnogénèse rêvée qui conforte l'antiquité ou le particularisme local. Et c'est toujours dans la Montagne bourbonnaise que les folkloristes, reproduisant le schéma de l'isolat montagnard, identifient les communautés paysannes marquées par ces origines orientales plus ou moins antiques : Pions et Chargros. Par ailleurs, la découverte et la polémique de Glozel – qui coïncident avec l'apogée de la station thermale de Vichy –, ne manquent pas de susciter de la part des érudits et des gestionnaires de la ville d'eaux un intérêt où les appétits touristiques et économiques viennent s'ajouter à la revendication identitaire.

ANTOINE PAILLET

Service Patrimoine, Ville de Vichy

VOIR GLOZEL ET Y CROIRE : UNE « VISITE ARCHÉOLOGIQUE » PEUT-ELLE ÊTRE UN RITE DE PASSAGE ?

Et si, pendant quelques instants, on laissait de côté la controverse archéologique à proprement parler pour mieux s'intéresser à ce qui l'entoure et, en particulier, au cérémoniel qui accompagne la plupart des visites du site ?

À une époque où les déplacements sur les sites archéologiques n'étaient pas choses communes, l'« affaire de Glozel » détone. D'une part, elle surprend par l'énergie que déploie le docteur Morlet pour faire venir les spécialistes sur place, allant même jusqu'à donner la possibilité à certains d'entre eux de fouiller par eux-mêmes. D'autre part, cette « affaire » étonne aussi par la véhémence des condamnations du même docteur Morlet dès lors que certains se risquaient à parler de Glozel sans s'être, au préalable, rendus sur place et avoir pu juger *in situ*.

Lorsqu'on y prête attention, ces attitudes du docteur Morlet ont quelque chose de troublant : pourquoi ne pourrait-on *vraiment* juger de Glozel qu'après s'y être rendu et l'avoir vu de ses propres yeux ? Pourquoi serait-ce aussi essentiel de voir Glozel pour pouvoir s'en faire une juste opinion ou, pour le dire autrement, « y croire » ? En revenant sur différents récits de visite qui ont pu être faits et sur certains débats entre Morlet et ses critiques, notre présentation vise à interroger le rôle que joue « une visite à Glozel » dans le processus qui est censé conduire à la reconnaissance de la valeur archéologique du site et, implicitement, à sa datation. Bien que centrée sur la période 1924-1936, notre réflexion tiendra aussi compte de quelques cas ultérieurs afin de mieux comprendre en quoi ce processus constitue pour certains une *expérience* singulière destinée à donner l'accès à une véritable et pleine compréhension de ce qu'est Glozel.

Ainsi proposerons-nous, en définitive, de relire la visite à Glozel comme un rite de passage, une sorte d'initiation, tels que le folkloriste Arnold van Gennep – l'une des voix de Glozel – a pu les théoriser. Envisagée de cette manière, l'« affaire de Glozel » laisse entrevoir une dimension supplémentaire, fortement humaine et profondément subjective, dans laquelle l'archéologie et l'histoire se révèlent finalement bien secondaires.

DAMIEN KARBOVNIK

Université de Strasbourg, UMR 3400 – Arts, civilisation et histoire de l'Europe

GLOZEL DANS LES ANNÉES 2020 : POUR UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE ET POLITIQUE DU DISCOURS DANS LA (RE)CONSTRUCTION D'UN TRÉSOR RURAL

Glozel, Ferrières-sur-Sichon, 2024 : toute la France a accepté l'idée que les pièces découvertes au champ Duranthon étaient des faux... Toute ? Non ! Car, les héritiers d'Émile Fradin (entre autres), qui font vivre le musée où sont exposés ces objets, maintiennent qu'ils sont en possession d'un trésor archéologique dont l'ancienneté est certes incertaine mais que les institutions étatiques et scientifiques françaises refusent de reconnaître.

Avec une intensité bien moindre que par le passé, l'affaire Glozel dispose encore de ses *pro* et de ses *anti*, et redessine des oppositions structurant les rapports entre le monde rural et les institutions. Partant de cette controverse en sourdine, je viserai à questionner le maintien d'un malentendu entre deux parties qui pourtant souhaitent la même chose : la valorisation d'un ensemble d'objets trouvés il y a cent ans. Nourri d'un travail de terrain ethnographique à Ferrières-sur-Sichon depuis 2016, et se focalisant aujourd'hui autour du musée de Glozel, je proposerai de comprendre ce malentendu à l'aune du poids historique des rapports entre le centre urbain de production de savoir et les périphéries (rurales ou autres) à propos desquelles le savoir est produit. Je partirai d'énoncés scientifiques compris par les gardiens du musée comme des affronts, voire des injures. Des expressions telles que « sous-préfet aux champs illettré » (Adam, 2023 : 277), ou encore « faux notoires » (Breniquet et Angevin, 2023 : 245) seront replacées en contexte interdiscursif pour comprendre d'un côté, quelle place ces expressions occupent dans le débat scientifique et, de l'autre, la posture les lisant comme des réactualisations de la violence (verbale, entre autres) de différentes institutions de l'État à l'encontre de personnes issues du monde rural.

FÉLIX DANOS

UMR 8070 – CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux)

Adam, J.-P., 2023, « Glozel : l'écriture du champ Duranthon », in J. Guilaine et D. Miallier (dirs.), *Glozel : Résultats des recherches effectuées entre 1983 et 1990 à la demande du ministère de la Culture*, p. 272-277, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal.

Breniquet, C. et Angevin R., 2023, « Le moment Glozel » in J. Guilaine et D. Miallier (dirs.), *Glozel : Résultats des recherches effectuées entre 1983 et 1990 à la demande du ministère de la Culture*, p. 244-250, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal.



... fit probable que
la même rej...
menés pour nous
- J'ai parcouru d'
environs 1 km. et ce
d nombreux traces de
L'le romaine

C X T

... sont restés
qu' ils lo
module d
Salbr
a'a